

MANIFESTE

LES MUSIQUES

ACTUELLES EN SUISSE

COMMENT

EN CONSOLIDER

LES BASES



À LA BASE DES MUSIQUES ACTUELLES EN SUISSE

Le domaine non lucratif des musiques actuelles en Suisse regroupe des centaines de salles de concert, de clubs et de festivals, ainsi que de nombreux collectifs et organisations indépendantes répartis dans les quatre régions linguistiques du pays.

Ces lieux, festivals et structures indépendantes constituent des piliers essentiels de la vie culturelle, sociale et économique de leurs régions. Ils façonnent durablement les communautés locales et remplissent de multiples missions à fort impact sociétal. Leur contribution dépasse largement le seul cadre culturel et génère d'importantes retombées indirectes, notamment en matière de valeur ajoutée régionale, de cohésion sociale, d'effets éducatifs et de revitalisation des quartiers et des communes.

PETZI, la fédération suisse des clubs et des festivals de musiques actuelles à but non lucratif, représente plus de 200 de ces acteur-rices clés.

Ensemble, iels défendent les valeurs et assument les fonctions suivantes :

- Les lieux de musiques actuelles sont essentiels à la création artistique : ils encouragent de nouveaux projets, offrent des espaces d'expérimentation et servent de tremplin aux artistes émergent-es.
- Les organisations à but non lucratif et les structures indépendantes constituent l'un des piliers essentiels du secteur des musiques actuelles en Suisse.
- L'accès à la culture pour toutes et tous, dans les espaces urbains comme ruraux, est une priorité centrale, notamment grâce à des prix d'entrée volontairement abordables.
- À travers de multiples coopérations avec des partenaires locaux (restauration, hôtellerie, prestations techniques, graphisme, imprimerie), ces acteur-rices contribuent de manière significative à la création de valeur régionale et au développement touristique.
- Ces lieux encouragent la diversité, l'égalité et s'engagent activement contre toute forme de discrimination.
- Ce sont des lieux de rencontre, d'échange et d'apprentissage.

- Par la formation et la transmission des savoirs, ce secteur est créateur d'emplois, permet le développement de compétences et facilite l'accès aux métiers de la culture.
- Le bénévolat et les structures associatives sont des éléments centraux du secteur des musiques actuelles : ils favorisent la participation citoyenne, l'implication dans les processus décisionnels et inscrivent durablement ces lieux au cœur de la société civile.

L'écosystème des musiques actuelles repose sur un réseau dense d'acteur-rices : artistes, organisateur-rices, salles de concert, festivals, labels, agences, services de billetterie, technicien-nes, médias, institutions de formation et pouvoirs publics. Ensemble, ils contribuent à la création, à la diffusion et à la professionnalisation du secteur en Suisse. Pour répondre aux défis artistiques, économiques et sociétaux actuels, il est essentiel de maintenir un dialogue constant et une collaboration étroite afin de garantir un écosystème vivant, inclusif et durable.

Cette interdépendance constitue également la base d'un intérêt commun : assurer un accès facilité aux musiques actuelles. Pour y parvenir, la reconnaissance et le soutien mutuel de l'ensemble des parties prenantes sont indispensables.

Ce manifeste dresse un état des lieux et met en évidence l'urgence d'agir.

La culture n'est pas un luxe : elle est le fondement d'une société vivante, diverse et solidaire. Une scène culturelle forte et dynamique a besoin de celles et ceux qui prennent des risques et créent des espaces de liberté. Le moment est venu d'assumer collectivement cette responsabilité.

ENJEUX DANS LE FONCTIONNEMENT DES MUSIQUES ACTUELLES EN SUISSE

Les salles de concert, centres culturels et festivals de musique actuelles sont des espaces où naissent la création et les cultures jeunes, où la diversité s'exprime et où l'expérimentation est possible. De nombreux artistes et acteur-rices culturel-les y trouvent une scène. Pourtant, ce pilier de la culture suisse est aujourd'hui fragilisé.

Les organisateur-rices font face à des contraintes croissantes. Si cet écosystème venait à s'effondrer, une part essentielle de la scène indépendante des musiques actuelles en Suisse risquerait de disparaître. Les défis actuels comprennent notamment :

HAUSSE DES COÛTS FIXES

Les loyers, l'énergie, les coûts du personnel, les équipements techniques et les assurances évoluent depuis des années au rythme du marché. Les coûts de production et les cachets augmentent de manière continue. Les taxes et redevances pèsent également sur la stabilité financière des structures culturelles. Parallèlement, les habitudes de consommation évoluent : les recettes issues des bars et de la restauration – longtemps essentielles pour assurer un financement croisé – diminuent ou stagnent.

Les clubs et festivals ne peuvent pas simplement répercuter ces hausses sur le public. Fonctionnant selon un modèle d'utilité publique, ils maintiennent volontairement des prix d'entrée modérés afin de garantir un accès large et inclusif. Ils se trouvent ainsi en décalage avec une logique qui évalue de plus en plus les espaces culturels selon des critères strictement marchands.

En conséquence, de nombreuses organisations travaillent à la limite de leurs capacités ou présentent un déficit structurel. Les pertes sont compensées par du travail non rémunéré, de l'auto-exploitation et un fort engagement bénévole. Ce modèle permet de maintenir la culture vivante, mais il n'est ni équitable ni durable.

DÉFICITS FINANCIERS ET MODÈLES DE SOUTIEN DÉPASSÉS

Le modèle de soutien actuel repose en grande partie sur des principes de politique culturelle datant des années 1980. Il privilégie les financements de projets à court terme et repose implicitement sur l'idée que la culture peut largement s'auto-financer grâce aux recettes des bars et de la restauration. Or, la réalité des organisateur-rices est tout autre : ils assurent une programmation en continu, développent des structures à long terme, préservent des espaces dédiés à la culture et s'engagent au service de la collectivité. Dans ce contexte, les instruments existants ne sont plus adaptés.

Le changement des habitudes de consommation, la hausse des coûts fixes et les nouvelles exigences réglementaires rendent les modèles de financement croisé de moins en moins viables. Ce qui fait aujourd'hui défaut, ce sont des financements pérennes tenant compte de cette réalité, garantissant une sécurité de planification et assurant durablement le fonctionnement de ces structures.

INÉGALITÉS FÉDÉRALES

Dans le système fédéraliste suisse, d'importantes disparités existent entre les cantons, les communes et les régions linguistiques. Bien que les structures non commerciales actives dans les musiques actuelles présentent des modes de fonctionnement et des missions comparables, elles sont confrontées à des cadres de politique culturelle, financiers et administratifs très différents. Cette situation entrave le développement cohérent du secteur et accentue les inégalités existantes.

CHARGE ADMINISTRATIVE ÉLEVÉE ET CONDITIONS-CADRES RESTRICTIVES

Les procédures administratives, les exigences en matière d'aménagement du territoire, de protection contre le bruit et ou encore de sécurité sont complexes. Elles concernent l'ensemble des acteur·rices impliqués – des organisateur·rices aux instances de soutien, en passant par les autorités.

Pour les clubs et festivals à but non lucratif, cette situation constitue un défi particulier. Avec des ressources humaines limitées, ils doivent répondre à des exigences administratives initialement conçues pour des structures disposant de moyens institutionnels bien plus importants.

Il en résulte un transfert croissant des ressources – humaines et financières – de l'activité culturelle vers la gestion administrative. Les procédures, responsabilités et exigences doivent évoluer afin d'être proportionnées et adaptées à la réalité du terrain.

MANQUE DE SÉCURITÉ SOCIALE ET PRESSION PSYCHOLOGIQUE

Derrière et autour des scènes, de nombreuses personnes assurent le fonctionnement quotidien de ces lieux : technique, production, programmation, communication, ressources humaines, administration, finances, nettoyage, bar ou sécurité. Beaucoup de ces postes sont faiblement rémunérés, souvent à temps partiels, avec des horaires irréguliers, tout en impliquant un haut niveau de responsabilité.

Dans la pratique, cela signifie que nombre de professionnel·les cumulent plusieurs emplois pour atteindre un revenu suffisant. Cette situation engendre une pression constante, une charge psychique importante et un risque accru d'épuisement ou de dépression. Parallèlement, ce travail souffre d'un manque de reconnaissance structurelle. Les personnes concernées évoluent dans un environnement

principalement fondé sur des projets, souvent précaire, et sont contraintes d'accepter des mandats par nécessité économique. À long terme, ces conditions ne sont ni socialement soutenables ni compatibles avec la stabilité du secteur.

DÉSAVANTAGE SYSTÉMATIQUE DES MUSIQUES ACTUELLES PAR RAPPORT À D'AUTRES DISCIPLINES CULTURELLES

En matière de subventions publiques, le secteur des musiques actuelles en Suisse demeure clairement sous-doté par rapport à d'autres disciplines culturelles. Alors que des institutions établies – telles que les opéras, théâtres ou musées – bénéficient généralement de financements institutionnels stables et pluriannuels, les clubs et les festivals de musiques actuelles à but non lucratif dépendent presque exclusivement de soutiens ponctuels ou de financements liés à des projets spécifiques. Or, les musiques actuelles se caractérisent par une pluralité de scènes, de courants culturels alternatifs et de modèles organisationnels et économiques. Le soutien à la relève et la diversité culturelle constituent des éléments centraux de ces dynamiques. Un écosystème musical vivant ne naît pas de l'uniformisation, mais de la coexistence, à égalité, de multiples formes d'expression.

DÉSAVANTAGE SYSTÉMATIQUE DES ÉVÉNEMENTS À BUT NON LUCRATIF FACE AUX GRANDES MANIFESTATIONS

Sur le marché des musiques actuelles, les clubs et festivals à but non lucratif subissent une pression croissante liée à la concentration des ressources, de l'attention médiatique et des revenus au profit de grandes manifestations à visée commerciale. Ces dernières bénéficient de manière disproportionnée du sponsoring et de la visibilité publique. Pourtant, les structures non lucratives génèrent elles aussi une valeur économique et sociale importante : elles créent des emplois, renforcent les chaînes de valeur locales, stimulent le tourisme et participent au développement

régional. Selon l'Office fédéral de la statistique, chaque franc investi dans la culture génère environ trois francs de retombées dans d'autres secteurs économiques.

Cependant, les modèles de financement complémentaires qui soutenaient jusqu'ici la scène indépendante sont de plus en plus fragilisés. La baisse des recettes de chiffres de bar et de restauration – liée à l'évolution des pratiques de sortie – ainsi que la reprise de concerts à forte fréquentation par des acteur·rices commercial-es entraînent une captation quasi totale de revenus qui alimentaient auparavant, au moins en partie, les scènes locales. Cette dynamique se concentre principalement dans les grandes villes et accentue les déséquilibres régionaux.

Face à ces défis structurels, il est nécessaire de mettre en place des mesures concrètes afin de garantir, sur le long terme, la stabilité, la diversité et l'accessibilité à la musique live en Suisse.

PISTES DE SOLUTIONS

- Reconnaissance de la culture des clubs et des festivals comme équivalente à celle des théâtres, opéras et musées.
- Création d'une loi nationale sur l'encouragement de la musique, analogue à la loi sur l'encouragement du cinéma.
- Réforme des conditions-cadres : simplification des procédures d'autorisations, des dépôts de demande et des modalités de décompte des subventions.
- Les fonds publics doivent garantir durablement les frais d'infrastructure et d'exploitation, et ne pas se limiter au soutien de projets ou de programmes ponctuels. Une subvention de base au fonctionnement est indispensable pour les salles de concert, centres culturels, clubs et festivals, afin de permettre une planification continue, une rémunération équitable du personnel et la pérennité de ces lieux.
- Augmentation des financements publics existants de la Confédération, des cantons et des communes afin de répondre aux réalités actuelles des institutions culturelles.
- Protection juridique des espaces culturels dans le droit de la construction et de l'aménagement du territoire.

FORCES VIVES : RÉALITÉS SOCIALES ET PRÉCARISATION

Technicien-nés, programmeur-rices, chargé-es de production, équipes d'exploitation ou encore personnel d'accueil font vivre les lieux culturels au quotidien.

De nombreuses personnes actives dans ces fonctions travaillent à titre bénévole ou à temps partiel, avec des horaires exigeants, des heures supplémentaires non rémunérées et des engagements irréguliers. Souvent, ces activités sont exercées parallèlement à d'autres emplois afin de garantir un revenu suffisant. Cette situation entraîne fréquemment une surcharge au sein des équipes.

Il en va de même dans le reste de l'écosystème, notamment au sein des agences de booking et de promotion, des labels et divers acteur-rices du secteur. Les conditions actuelles créent un déséquilibre croissant : tandis que les structures à but lucratif en tirent profit, les organisations non commerciales voient leur existence de plus en plus menacée.

DÉFIS ACTUELS

Absence de sécurité sociale suffisante, rémunérations faibles à précaires et faible reconnaissance sociétale du travail réalisé derrière les scènes.

Désavantage structurel dans l'accès aux financements par rapport aux disciplines culturelles établies ou aux grandes manifestations.

Manque de structures inclusives permettant l'implication de groupes marginalisés dans les processus décisionnels et l'organisation des événements.

Le bénévolat fait partie intégrante de l'ADN des salles de concerts et des festivals de musiques actuelles à

but non lucratif. Il favorise la participation, l'apprentissage et la transmission. Toutefois, lorsqu'il compense des manques financiers structurels, il peut devenir une contrainte économique et renforcer l'auto-exploitation ainsi que l'instabilité des équipes.

De ces défis découlent des besoins et des champs d'action concrets, essentiels à une scène des musiques actuelles socialement juste, durable et diversifiée.

JEUNESSE ET BÉNÉVOLAT

Les espaces culturels inclusifs offrent aux jeunes un soutien pour leurs propres projets, des opportunités de formation et une participation active à des programmes culturels, éducatifs et de médiation. Le travail en faveur de la jeunesse doit être renforcé et développé, et non réduit.

Le bénévolat dans le domaine culturel doit être reconnu, protégé et soutenu de manière adéquate.

Les offres culturelles et sociales doivent être accessibles et permettre la participation de personnes issues de différentes réalités sociales.

DIVERSITÉ ET INCLUSION

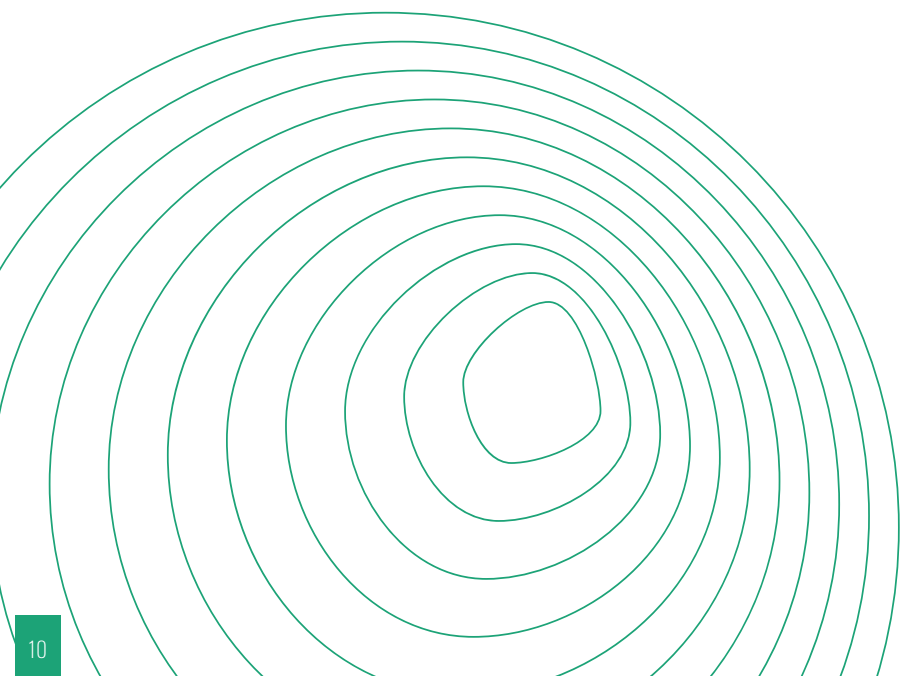
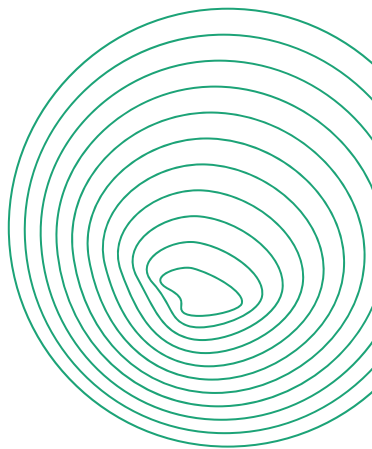
Les dispositifs de soutien doivent permettre de promouvoir de manière ciblée la diversité, l'inclusion et l'égalité des chances. Les financements publics et les nouveaux instruments de soutien doivent favoriser un ancrage durable et un développement continu de la participation culturelle.

La culture favorise l'éducation, la démocratie et la participation sociale. La diversité ne doit pas seulement être affirmée comme un objectif, mais rendue concrètement possible grâce à des processus décisionnels inclusifs et à des conditions d'accès équitables.

CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE ET VISIBILITÉ

Les lieux culturels à but non lucratif contribuent de manière significative à la création de valeur ajoutée économique et sociale. Les grandes manifestations, tout comme l'ensemble de l'industrie musicale mondiale reposent en partie sur ces structures.

L'ensemble de l'industrie musicale bénéficie directement de la formation de personnel qualifié et du développement de compétences professionnelles acquises par l'expérience pratique au sein de ces organisations. Cette contribution n'est cependant ni reconnue, ni compensée de manière adéquate.



Pour répondre à ces besoins, des mesures concrètes sont nécessaires afin de garantir, sur le long terme, la sécurité sociale, la participation et un développement durable.

PISTES DE SOLUTIONS

- Renforcement de la protection sociale et des conditions de travail de l'ensemble des personnes employées dans le secteur culturel, accompagné de mécanismes concrets garantissant l'application effective de ces mesures. Cela implique un changement structurel : services de conseil accessibles, points de contact spécifiques au secteur et dispositifs de contrôle soutenant les lieux culturels et les organisateur-rices dans la mise en œuvre.
- Développement de solutions collectives en matière d'assurances-sociales, de prévoyance vieillesse, ainsi que d'indemnisation en cas de maladie ou d'accident. La précarité des personnes actives dans les musiques actuelles n'est pas un phénomène marginal, mais un problème structurel. Des exemples internationaux démontrent que des solutions viables sont possibles lorsque les institutions de soutien, les assurances, les autorités culturelles et la scène elle-même coopèrent.
- Mise en place d'offres de prévention et de soutien en matière de santé mentale.
- Financement pérenne du travail lié à la jeunesse et de l'encouragement au bénévolat, incluant formations, soutien aux projets et reconnaissance sociale.
- Financement durable de la formation dans le secteur des musiques actuelles, favorisant une meilleure reconnaissance du travail professionnel.
- Mise en place d'un modèle basé sur un fonds de réinvestissement permettant aux acteur-rices à but non lucratif de bénéficier d'un retour direct sur les revenus issus de la valeur créée par leur engagement.
- Promotion ciblée de la diversité et de l'inclusion, afin d'intégrer systématiquement les groupes marginalisés et de garantir l'égalité des chances.
- Valorisation et visibilité : les structures à but non lucratif constituent un pilier essentiel des musiques actuelles. Cet engagement mérite une reconnaissance sociétale et un soutien public à la hauteur de son importance.

LA CULTURE A BESOIN D'ESPACE : NOUVELLES PERSPECTIVES DE PLANIFICATION



La gentrification des centres urbains exerce une pression croissante sur les salles de concerts, clubs et festivals, souvent implantés dans des quartiers anciennement industriels ou ouvriers.

La densification et la revalorisation immobilière s'accompagnent de nouveaux usages résidentiels, généralement moins tolérants aux activités culturelles nocturnes, ce qui génère davantage de conflits d'usage.

Dans le cadre juridique actuel, ces tensions se traduisent souvent par des restrictions d'horaires, des limitations sonores plus strictes ou des investissements coûteux en matière d'insonorisation. Ces mesures menacent l'équilibre économique des lieux, notamment ceux dont la force réside dans leur ancrage local, leur authenticité et leur impact culturel. Certaines salles ont d'ores et déjà été contraintes de réduire fortement leurs activités, voire de fermer. Les festivals sont également concernés, confrontés à des exigences accrues en matière d'autorisations, de sécurité et de protection contre le bruit, parfois incompatibles avec des modèles économiques à but non lucratif.

Cette dynamique entraîne une disparition progressive des espaces de diffusion et d'expérimentation, fragilise la scène émergente et favorise une standardisation de l'offre culturelle. Il s'agit ici d'un choix politique fondamental : la diversité culturelle est-elle reconnue comme un bien commun digne de protection ou perçue comme une nuisance ?

PISTES DE SOLUTIONS

- Les nouveaux projets de construction doivent anticiper les impacts sur les lieux culturels existants et prendre en charge les mesures nécessaires, notamment en matière de protection contre le bruit.
- Les lieux culturels doivent être obligatoirement pris en compte dans les plans d'affectation et de développement. Clubs et festivals doivent être explicitement identifiés et intégrés aux processus de planification.
- Renforcement de la sécurité juridique pour les lieux culturels : des autorisations durables et des conditions-cadres stables sont indispensables à une planification à long terme et la pérennité des structures.
- Afin que les conflits de voisinage ne soient pas systématiquement résolus au détriment des lieux culturels existants, des directives et des conditions-cadres fiables doivent être définis.

VISIBILITÉ ET INFLUENCE : MÉDIAS, PLATFORMES ET SPHÈRE PUBLIQUE

Les scènes de musiques actuelles à but non lucratif contribuent de manière significative à la diversité culturelle, à l'innovation créative et à la participation sociale. Pourtant, leur travail demeure peu visible dans l'espace public.

Les plateformes numériques et les médias peuvent jouer un rôle déterminant dans la promotion et la valorisation de ces activités, contribuant ainsi au renforcement de l'ensemble de l'écosystème culturel.

Aujourd'hui, la visibilité et la perception des musiques actuelles dépendent de plus en plus des environnements médiatiques et numériques, profondément transformés ces dernières années. Cette évolution soulève plusieurs défis :

RESPONSABILITÉ DES PLATFORMES DE STREAMING DIGITALES

Les services de streaming tels que Spotify ou Apple Music influencent fortement la diffusion, la visibilité et la monétisation de la musique. Bien qu'ils génèrent des revenus considérables grâce à la création musicale, ils ne contribuent pas, à ce jour, de manière systématique au soutien et au développement de la diversité musicale suisse. Dans le même temps, les modèles de revenus du secteur se déplacent vers ces plateformes, tandis que les sources de revenus traditionnels – vente de supports physiques ou rémunération équitable des droits d'auteur – ont fortement diminué. Cette évolution aggrave particulièrement la situation financière des structures qui assurent un travail de proximité et prennent des risques dans le développement de nouvelles formes musicales.

Le pouvoir, la visibilité et la création de valeur se concentrent entre les mains de quelques acteur-rices mondiaux-ales, laissant peu d'espace à des modèles alternatifs orientés vers le bien commun.

RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux tels que Meta (Facebook, Instagram) ou TikTok dictent de plus en plus quels contenus culturels sont visibles. La portée organique des événements a fortement diminué ces dernières années, les contenus étant filtrés ou limités par des algorithmes. Pour atteindre leur public, les organisateur-rices sont désormais contraint-es d'investir dans la publicité payante. Or, ces investissements n'atteignent pas toujours l'effet escompté ou interviennent trop tard pour garantir la viabilité économique des événements. Une part croissante des ressources déjà limitées est ainsi absorbée par des plateformes commerciales.

RÔLE DES MÉDIAS

Les médias jouent un rôle central dans la visibilité, la contextualisation et la reconnaissance culturelle. Parallèlement, le journalisme culturel en Suisse subit une pression considérable : la presse écrite et numérique réduit continuellement ses effectifs, en particulier dans le domaine culturel. La couverture approfondie des musiques populaires se raréfie, tout comme les critiques de concerts et les annonces spécialisées. La perception publique est de plus en plus façonnée par les algorithmes et les logiques économiques des plateformes. Les organisateur-rices et les créateur-rices de musique indépendant-es perdent ainsi des relais importants pour rendre leur travail visible auprès d'un large public, tant au niveau régional que national. Cela affaiblit non seulement des acteur-rices individuelles, mais l'ensemble de l'écosystème culturel.

VISIBILITÉ ET INFLUENCE : MÉDIAS, PLATEFORMES ET SPHÈRE PUBLIQUE

Les pistes de solutions suivantes montrent comment la responsabilité de la visibilité culturelle peut être assumée conjointement par les médias, les plateformes et les institutions publiques.

PISTES DE SOLUTIONS

- Les cadres législatifs doivent obliger les services de streaming à réinvestir une partie de leurs revenus générés en Suisse dans le soutien à la création musicale nationale, à l'instar de la Lex Netflix dans le domaine du cinéma.
- Afin de réduire la dépendance aux plateformes commerciales multinationales, il est nécessaire de soutenir des modèles alternatifs, indépendants et équitables (plateformes ouvertes et décentralisées, applications culturelles coopératives, réseaux locaux).
- Des programmes de soutien spécifiques doivent renforcer le journalisme culturel consacré aux musiques actuelles et aux scènes de niche.
- La préservation d'un paysage médiatique démocratique et le renforcement des médias de service public sont essentiels.
- Le financement de postes de journalisme culturel dans la presse écrite, les médias numériques et radiophoniques doit permettre un accompagnement durable des musiques actuelles et indépendantes.
- Des partenariats entre médias et lieux culturels doivent être encouragés afin de garantir une couverture adéquate et approfondie, incluant contenus éditoriaux et annonces d'événements.
- Le suivi de la couverture médiatique des lieux à but non lucratif constitue un élément important dans le dialogue avec les autorités. Il renforce la pertinence et la légitimité de leurs activités et soutient les décisions en matière de politique culturelle.
- Les obligations légales, des mécanismes de quotas et des instruments de soutien peuvent contribuer à garantir durablement les infrastructures, les emplois et la diversité culturelle en Suisse.



SOUTIEN STRUCTUREL POUR UNE SCÈNE DES MUSIQUES ACTUELLES DURABLE

Au cours des dernières décennies, les évolutions sociales, culturelles et technologiques ont conduit à une professionnalisation croissante des salles de concert et festivals à but non lucratif.

Parallèlement, les exigences et les conditions de travail ont profondément changé. Malgré une augmentation modérée du soutien public depuis les années 1980, les contributions de l'État ne représentent aujourd'hui que 0 à 30 % des budgets totaux des membres de PETZI. La majeure partie du financement provient donc de la billetterie, des chiffres de bar et de restauration ainsi que du sponsoring privé.

Pendant longtemps, les entreprises des secteurs de l'alcool et du tabac ont joué un rôle central dans le sponsoring. Les évolutions législatives en matière de prévention et de publicité ont largement mis fin à ces sources de financement — une évolution socialement nécessaire et légitime. Toutefois, les pertes financières qui en découlent n'ont à ce jour pas été compensées de manière suffisante.

Les clubs et les festivals sont ainsi contraints de diversifier leurs sources de revenus, alors que les coûts d'exploitation continuent d'augmenter. Cette situation rend les structures plus vulnérables face aux fluctuations économiques et aux changements des habitudes de consommation.

Une adaptation des modèles de financement existants s'impose dès lors. Elle soulève la question centrale du rôle que les pouvoirs publics peuvent jouer pour accompagner activement cette transition et garantir, à long terme, le maintien d'un paysage musical diversifié et accessible dans l'ensemble des régions suisses.

Pour un développement continu et durable, l'écosystème des musiques actuelles en Suisse a besoin de nouvelles stratégies de financement.

PISTES DE SOLUTIONS

- Renforcer les possibilités de financement pérenne : des subventions au fonctionnement, pluriannuelles, doivent compléter, voire remplacer, les soutiens ponctuels accordés aux projets.
- Accompagner la professionnalisation et la transformation : des offres de conseil, de formation continue et d'innovation doivent soutenir les lieux dans leur adaptation aux nouvelles pratiques culturelles.
- Garantir l'accessibilité, la participation et la diversité : les ajustements économiques doivent préserver durablement l'accès à la culture, le soutien à la relève et la pluralité musicale.
- Reconnaître pleinement le rôle social des lieux culturels : la prévention, la sécurité et la création de Safer Spaces doivent être considérées comme des composantes essentielles du travail des lieux culturels et intégrées dans les modèles de financement.
- Délimiter clairement bénévolat et financement pérenne : l'engagement bénévole doit être soutenu de manière ciblée mais ne saurait se substituer à des mesures de financement structurelles.

REPENSER L'ÉCOSYSTÈME

Les salles de concerts et festivals indépendants sont majoritairement constitués en associations et fonctionnent sans but lucratif. Contrairement aux acteur-rices commercial-es de l'industrie musicale, ces structures ne visent pas la maximisation du profit, mais la mise en œuvre d'une programmation culturelle variée et accessible.

Les prix des billets sont volontairement bas afin de favoriser la participation. Par ailleurs, ces lieux investissent dans de nouveaux projets, prennent des risques artistiques et s'inscrivent dans une logique de développement à long terme. Leur rôle peut être comparé, dans d'autres secteurs économiques, à celui de la recherche et du développement. La quasi-totalité des artistes aujourd'hui reconnu-es ont débuté leur parcours dans de petites salles ou sur des scènes indépendantes, avant d'accéder à des manifestations de plus grande envergure.

Ce travail de fond est essentiel mais demeure peu reconnu et structurellement sous-financé. La péréquation financière interne, longtemps assurée par des soirées clubbing, devient de plus en plus difficile en raison de l'évolution des habitudes de sortie.

Par ailleurs, de nombreux concerts affichant complet sont désormais directement organisés ou co-produits par les acteur-rices commerciaux. Parallèlement, les coûts augmentent, accentuant la pression financière sur les lieux culturels et sur les personnes qui les font fonctionner. Il en résulte des conditions de travail précaires : faibles taux d'occupation et bas salaires.

Ce déséquilibre économique et structurel pose une question d'équité : les structures à but non lucratif contribuent de manière déterminante au développement des artistes et des publics, tout en assumant les

risques et les coûts liés à l'émergence et à la relève artistique. Les bénéfices se concrétisent généralement lorsque les projets deviennent économiquement viables, et sont alors majoritairement captés par des acteurs à but lucratif, disposant de moyens financiers et de capacités de négociation sans commune mesure. Or, c'est précisément au moment où se construit le développement artistique que manquent des mécanismes de financement stables et fiables.

Dans ce contexte, de nouveaux instruments de financement sont nécessaires afin d'assurer un retour systématique d'une partie des ressources générées par les événements les plus rentables vers la base de l'écosystème. Cela permettrait de partager les responsabilités au sein de l'écosystème et de créer un cercle vertueux.

L'introduction d'un « ticket levy », inspiré de modèles internationaux ayant fait leurs preuves, constitue l'un des instruments envisageables. Ce mécanisme prévoit un prélèvement solidaire sur les billets d'événements de grande capacité ou particulièrement rentables. Les montants collectés seraient affectés à un fonds dédié aux salles et festivals indépendants engagés dans l'accompagnement de la création émergente – ainsi qu'aux infrastructures culturelles d'intérêt public.

Un tel dispositif de redistribution renforcerait la durabilité de l'écosystème sans peser de manière significative sur le public. Ces nouvelles stratégies de financement ne remettent pas en cause les modèles économiques existants, mais soutiennent le travail des structures aujourd'hui sous-financées et contribuent ainsi à leur pérennité.

CONCLUSION : L'AVENIR SE CONSTRUIT PAR LA BASE

Lorsque de petits lieux culturels disparaissent, ce ne sont pas seulement des scènes qui se perdent, mais des espaces sociaux où la culture se vit, se construit et se transforme.

Ce sont des lieux qui ouvrent des perspectives et renforcent la cohésion sociale. Les espaces de petite et moyenne taille sont indispensables aux musiques actuelles en Suisse. C'est là que les jeunes acquièrent leurs premières expériences, que de nouvelles scènes émergent, que la diversité culturelle devient visible et que l'innovation sociale prend forme. Ces lieux sont des espaces sociaux bien réels. Un paysage culturel diversifié permet la rencontre, l'échange et la participation, au-delà des plateformes numériques et des algorithmes.

Les scènes indépendantes de musiques actuelles accomplissent un travail de proximité essentiel en matière de vie communautaire, de formation, d'intégration et de participation culturelle. Pourtant, ce travail reste insuffisamment reconnu sur le plan politique, alors même que d'autres disciplines culturelles bénéficient de financements pour des missions comparables.

Les acteur·rices commercial·es et les grandes manifestations tirent profit de la valeur culturelle créée au sein de l'écosystème musical, tandis que les risques, le travail de développement et une grande partie de la précarité demeurent concentrés aux racines de l'écosystème. Ce déséquilibre n'est plus soutenable du point de vue de la politique culturelle.

Le sous-financement structurel, l'augmentation des coûts fixes, l'insuffisance de protection sociale et une logique de soutien privilégiant d'autres disciplines exercent une pression considérable sur l'un des piliers essentiels de la culture en suisse.

Afin que la Suisse conserve une scène diversifiée, innovante et indépendante dans le domaine des

musiques actuelles, une priorisation politique claire en faveur de la base de l'écosystème ainsi qu'une égalité de traitement entre les différentes disciplines sont nécessaires :

- Renforcement des mesures de soutien public, avec un accent explicite sur des financements pérennes.
- Renforcement de la sécurité sociale pour toutes les personnes qui rendent possible l'activité culturelle – devant, sur et derrière les scènes – incluant salaires et cachets équitables, ainsi que des dispositifs de protection sociale adéquats.
- Protection et sécurisation des espaces culturels en tant que lieux de rencontre, de participation et de formation.
- Reconnaissance de la fonction sociétale des lieux culturels comme espaces d'interaction sociale et de processus démocratiques.
- Reconnaissance de la fonction économique des lieux culturels à but non lucratif en tant qu'espaces de développement et de formation pour l'industrie musicale et culturelle, ainsi que comme facteur d'attractivité territoriale et de création de valeur régionale.

L'écosystème des musiques actuelles en Suisse a besoin de nouvelles stratégies de financement pour assurer son développement à long terme. L'introduction d'une contribution sur les billets des grandes manifestations ou des événements particulièrement rentables permettrait un retour ciblé, au sein même de l'éco-système, au bénéfice des structures qui constituent des piliers essentiels de la musique live suisse. Un fonds indépendant pourrait ainsi sécuriser le fonctionnement des lieux, promouvoir des conditions de travail équitables, renforcer le travail avec la jeunesse et l'engagement bénévole, soutenir la diversité et permettre l'expérimentation.

Une scène de musique live équitable et tournée vers l'avenir repose sur la pluralité. Pour préserver l'écosystème dans son ensemble, des fondations solides sont indispensables.

Une scène de musique live équitable et tournée vers l'avenir repose sur la pluralité.

Pour préserver l'écosystème dans son ensemble, des fondations solides sont indispensables.

Le moment est venu d'assumer collectivement cette responsabilité.



VERBAND SCHWEIZER MUSIKCLUBS UND FESTIVALS
FÉDÉRATION SUISSE DES CLUBS ET DES FESTIVALS DE MUSIQUES ACTUELLES
FEDERAZIONE SVIZZERA DEI CLUB E FESTIVAL DI MUSICA
SWISS FEDERATION OF MUSIC VENUES AND FESTIVALS